De Cléry-Saint-André à la réserve naturelle de Saint-Mesmin

Une randonnée proposée par Jean-Louis Pinault

La randonnée décrit une boucle depuis Cléry-Saint-André, connue pour sa basilique et son histoire, à la rive sauvage de la Loire et la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Elle offre de belles vues sur la Loire et permet d'apprécier la richesse végétale et faunistique de ses rives et de ses îles.

Durée :	5h20	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	18.57km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	10m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	10m	**Région :**	Sologne
Point haut :	99m	**Commune :**	Cléry-Saint-André (45370)
Point bas :	85m		

Description

Le départ de la randonnée a lieu sur le parvis de la Basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André (aire de stationnement au Sud de la basilique).

(**D**) Prendre le Pas Dunois qui permet d'emprunter la Rue du Cloître au Sud de la basilique. Laisser le Pas Cachon puis la Rue des Soupirs à main droite et suivre à gauche la Rue de la Gare jusqu'au carrefour.

(**1**) Obliquer dans la Rue des Ruelles vers le Nord jusqu'à la rue principale (Rue du Maréchal Foch) que l'on empruntera à droite. Bifurquer, à gauche, dans la Rue de Saint-André devant la gendarmerie qui rejoint le GR®655 Est (balisage Blanc-Rouge). Ignorer la Rue des Hauts Bergerets à gauche et arriver à un carrefour.

(**2**) Prendre la Rue des Champs Moreau à gauche jusqu'à l'embranchement en T et suivre la Rue de la Vieille Voie à gauche.

(**3**) S'engager à droite dans le chemin qui enjambe le Petit Ardoux, puis laisser le GR® en empruntant le premier chemin à gauche jusqu'à la levée destinée à contenir les crues de la Loire.

(**4**) Virer à gauche puis descendre le chemin immédiatement à droite qui permet d'atteindre la Loire. A l'intersection avec le circuit "la Loire à Vélo" reconnaissable par son revêtement clair, prendre à gauche sur une cinquantaine de mètres.

(**5**) Prendre le chemin à droite jusqu'à la rive de la Loire. Suivre le sentier vers l'amont en veillant à rester au plus près du fleuve. Ignorer les chemins sur la droite jusqu'à une fourche après les Grands Biaunais (vergers de pommiers).

(**6**) Le sentier devenant discontinu au Port Mallet. Emprunter la voie de droite et suivre le chemin forestier jusqu'à rencontrer une voie sur la gauche que l'on empruntera pour rejoindre la rive de la Loire. Poursuivre vers l'amont jusqu'à la levée en face de l'Île de Mareau.

(**7**) Franchir la levée par le chemin empierré qui offre un magnifique point de vue sur l'Île de Mareau. Poursuivre sur la levée, toujours vers l'amont de la Loire et prendre le premier chemin à droite qui mène à la ferme Hamon.

(**8**)Traverser la Rue du Château et poursuivre tout droit sur la rue étroite. Ignorer le premier chemin sur la droite et emprunter le second dans le virage. Ce chemin longe le Bois des Sablons. Virer à gauche à l'angle du bois et rejoindre une intersection en T.

Points de passages

D/A **Parvis de la basilique**
N 47.820369° / E 1.755269° - alt. 95m - km 0

1 **Carrefour de la boucle**
N 47.821423° / E 1.758874° - alt. 97m - km 0.56

2 **Rue des Champs Moreau à gauche**
N 47.827722° / E 1.759491° - alt. 92m - km 1.3

3 **Chemin à droite**
N 47.828093° / E 1.750028° - alt. 88m - km 2.08

4 **À gauche, puis à droite**
N 47.832544° / E 1.739466° - alt. 87m - km 3.15

5 **Chemin à droite**
N 47.835417° / E 1.721757° - alt. 88m - km 4.71

6 **Voie de droite**
N 47.852495° / E 1.756404° - alt. 93m - km 8.1

7 **Levée**
N 47.863313° / E 1.784576° - alt. 89m - km 10.78

8 **Traversée de la Rue du Château**
N 47.861767° / E 1.791377° - alt. 89m - km 11.48

9 **GR 655 Est à droite**
N 47.854614° / E 1.794882° - alt. 88m - km 12.48

10 **À gauche à la sortie de l'espace boisé**
N 47.843981° / E 1.773604° - alt. 87m - km 14.49

11 **Rue de la Croix de la Herse à gauche**
N 47.838778° / E 1.77433° - alt. 95m - km 15.31

12 **Première rue à gauche**
N 47.834257° / E 1.769195° - alt. 95m - km 16.09

13 **Place Saint-André à gauche**
N 47.832431° / E 1.765633° - alt. 95m - km 16.45

14 **À gauche jusqu'à la rue du Maréchal Foch**
N 47.825314° / E 1.759754° - alt. 95m - km 17.49

D/A **Parvis de la basilique**
N 47.820391° / E 1.755307° - alt. 95m - km 18.57

Copie, vente et diffusion interdites - x9BZFsdg

(**9**) Prendre le GR®655 Est à droite que l'on suivra au retour jusqu'à la basilique. Pour cela, traverser une première rue. Emprunter la seconde rue sur la gauche puis prendre le premier chemin à droite qui longe des plantations de peupliers. Poursuivre dans la direction Sud-Ouest jusqu'à un petit pont. Faire une centaine de mètres.

(**10**) Suivre le GR® sur la gauche à la sortie de l'espace boisé, franchir le Petit Ardoux. Poursuivre jusqu'à une intersection avec la Rue de la Plaine d'Azenne que l'on prendra à droite jusqu'à un carrefour.

(**11**) Bifurquer dans la Rue de la Croix de la Herse à gauche, puis dans le premier chemin sur la droite. Ignorer le départ à gauche.

Le GR® devient la Rue du Hatre

(**12**) Prendre la première rue à gauche juste après le virage, Traverser la Rue du Buisson et emprunter le chemin en face. Prendre le chemin à droite peu avant les habitations jusqu'à rencontrer la Place Saint-André dans le hameau du même nom.

(**13**) Suivre la Place Saint André à gauche. Prendre la voie de droite à la fourche, puis la première rue à droite, la Rue du Clos de Montreuil. Obliquer sur la droite dans le chemin du Clos Muzard qui va devenir le chemin du Long Boyau après avoir croisé la rue du même nom. À l'intersection avec la Rue du Fourneau, prendre à gauche puis immédiatement le chemin à droite.

(**14**) À l'intersection avec la Rue Ephrem Lecoeur, touner à gauche pour arriver à la Rue du Maréchal Foch. Emprunter ensuite la rue en face légèrement décalée vers la gauche. Poursuivre cette rue en ignorant tous les départs jusqu'au carrefour emprunté à l'aller.

(**1**). Suivre la Rue de la Gare en face. À l'intersection en T avec la Rue du Cloître, prendre à droite jusqu'au point de départ sur le parvis de la basilique (**D/A**).

Informations pratiques

Le chemin longeant la Loire est dangereux par grand vent à cause du risque de chute de branches et d'arbres. Il est difficilement praticable lorsque la Loire est en crue.

Les rives de la Loire sont des espaces vivants et fragiles qu'il y a lieu de préserver.

A proximité

Remarquable exemple du gothique flamboyant, la Basilique Notre-Dame https://www.tourismeloiret.com/fr/diffus... reçut les faveurs des rois de France et Louis XI choisit d'y être inhumé.

La réserve de Saint-Mesmin http://www.reserves-naturelles.org/saint... accueille de nombreuses espèces animales, le castor et le martin pêcheur étant les plus emblématiques. La végétation des rives et des îles est très riche, la ripisylve (formation forestière bordant les cours d'eau) est luxuriante avec de nombreuses lianes et une grande variété d'arbres et d'arbustes comme le peuplier noir et l'orme lisse. Au printemps, les rives sont embellies par la floraison des anémones Sylvie. L'intervention humaine est limitée au strict minimum. Le bois mort, vital pour de nombreuses espèces d'insectes et de champignons, est laissé sur place.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-de-clery-saint-andre-a-la-reserve-nature/

Copie, vente et diffusion interdites - x9BZFsdg

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

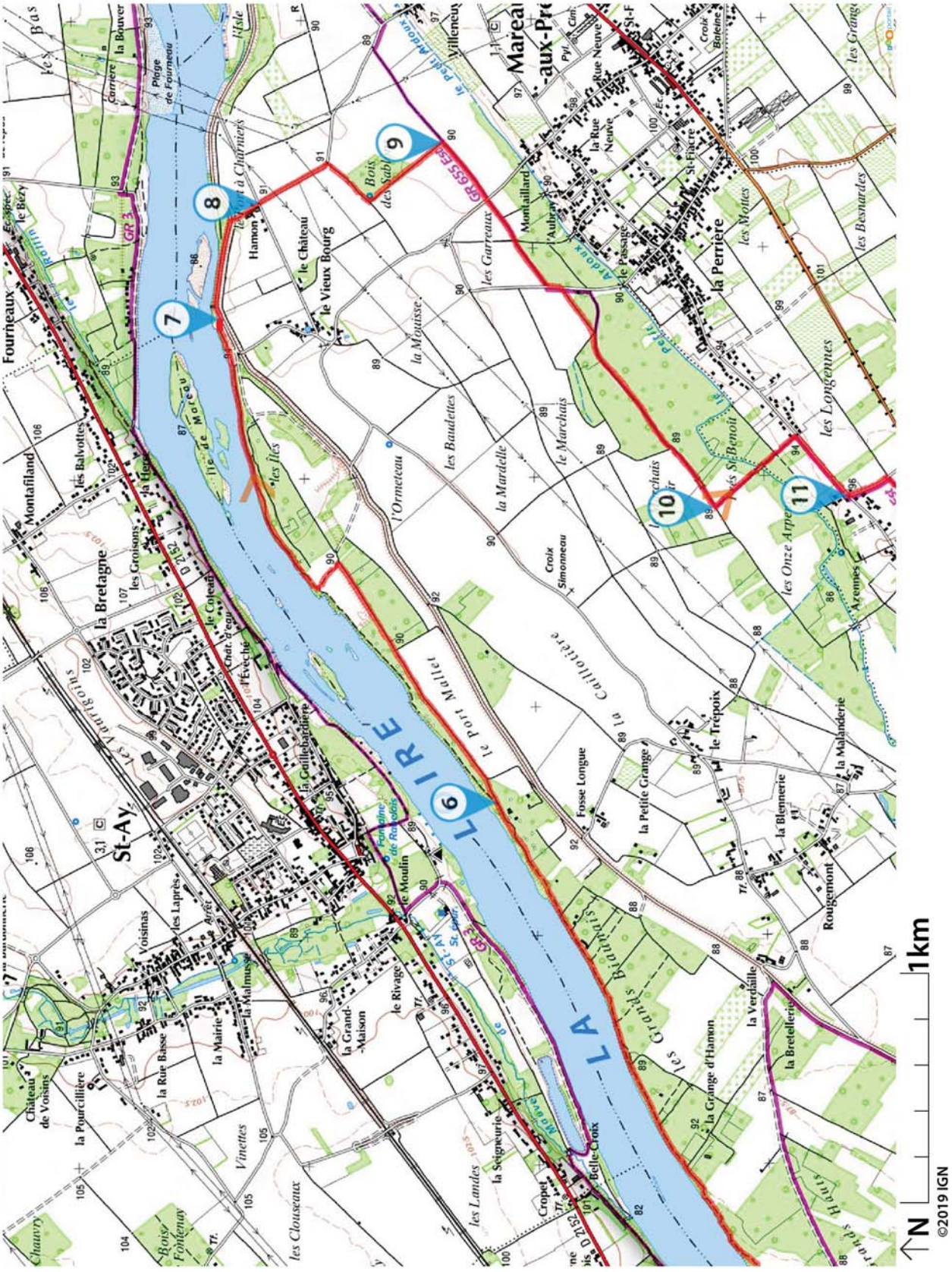

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas etre tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - x9BZFsdg

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

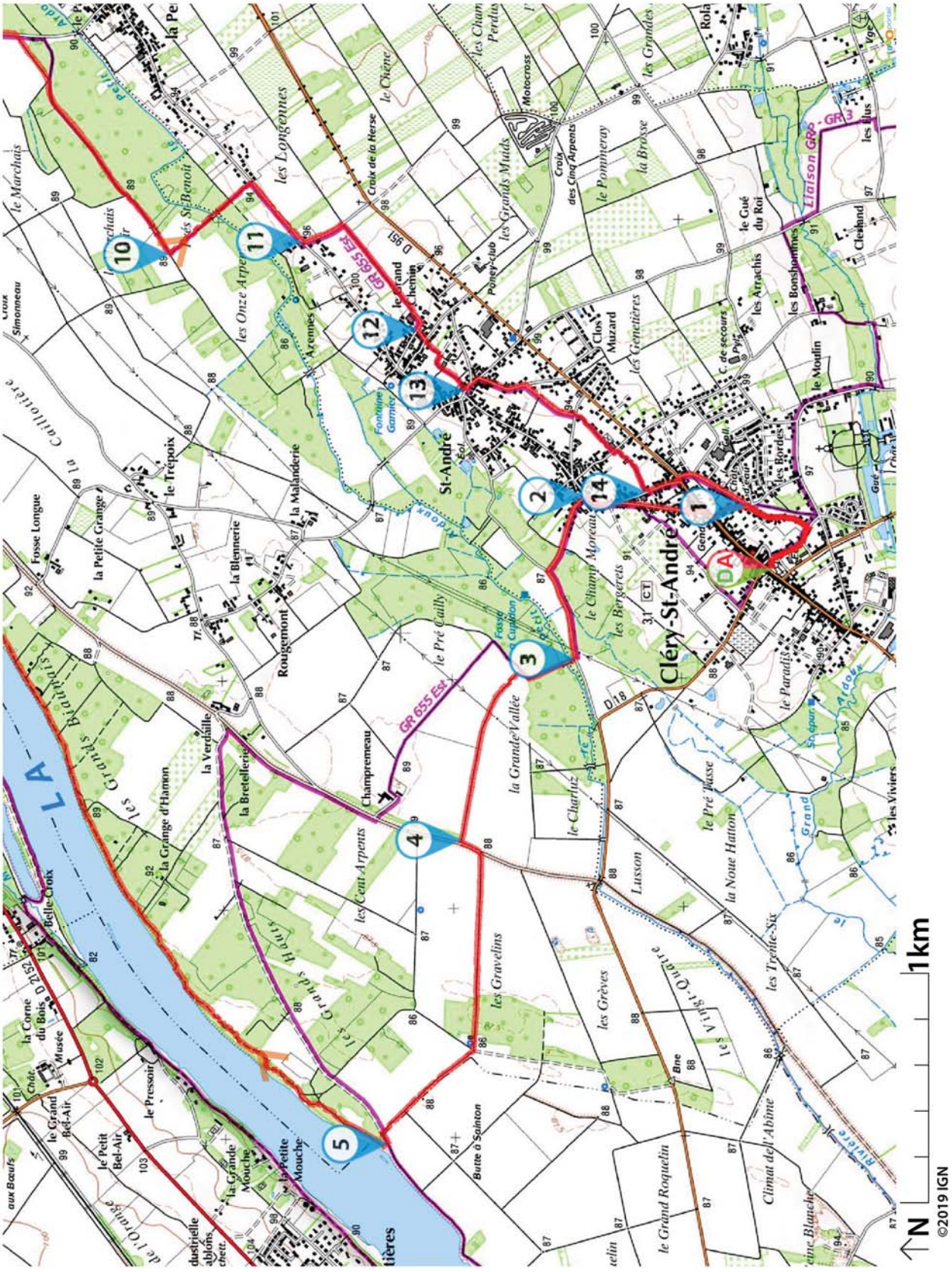

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas etre tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - x9BZFsdg